

Le kinésithérapeute dans l'interdisciplinarité pour une prise en charge globale de la Personne Agée en institution



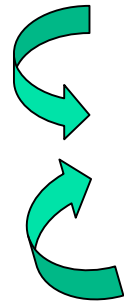
- Catherine Mauroy - Orléans -



Qualité de vie et respect de la dignité au quotidien

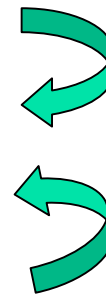
Place donnée à la personne

Professionnels
du soin



Résident

Accompagnateurs
thérapeutiques



Familles

aidants

Une mosaïque de qualification qui partage des savoirs et des connaissances pour améliorer la vie quotidienne de ces personnes fragiles



Interdisciplinarité

L'interdisciplinarité suppose un dialogue et l'échange de connaissances, d'analyses, de méthodes entre deux ou plusieurs disciplines. Elle implique qu'il y ait des interactions et un enrichissement mutuel entre plusieurs spécialistes



Place du kinésithérapeute dans l'équipe



Identité professionnelle marquée
Décrets de compétences clairs et précis



Mission du kinésithérapeute




Intervenir en phase aigue


Evaluer, prendre en charge, prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, les maintenir et lorsqu'elles sont altérées, les rétablir ou y suppléer

Participer à des actions de formation

Assurer une mise en relais auprès des équipes



Gestes thérapeutiques nécessaires au résident non dissociables de la prise en charge globale et de l'environnement proposé par l'institution





**Identité professionnelle
≠ Territorialité professionnelle**

Territorialité professionnelle = Terrain de compétence morcelé et non chevauchable (pluridisciplinarité)

Identité professionnelle = contenu

Exemple :

Douleurs lombaires invalidantes chez madame S.....

La participation du kinésithérapeute aux réunions d'équipe et aux projets d'établissement ne peuvent qu'améliorer la prise en charge du résident



Travail interdisciplinaire

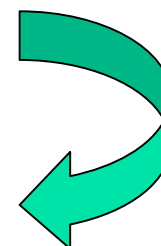
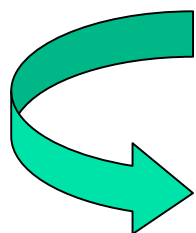
Identifier une cause ou un besoin que «nous n'imaginons pas»

Apprendre à partir des situations de ceux qui les connaissent

La prise en charge globale ne peut s'instaurer que dans le partage des savoirs, la réflexion, l'analyse de situations afin de mettre en place des soins et des accompagnements adaptés aux besoins du résident dans son lieu de vie

Dans d'un projet commun : le projet de vie

En institution la prise en charge réalisée par le kinésithérapeute ne peut s'entendre qu'avec les équipes



Il nous faut apprendre à apprendre des autres